

*Motion finale.*

### *1<sup>er</sup> Congrès National de l'Or.S.A. Ferrovie*

Le 1<sup>er</sup> Congrès National de l'Or.S.A. Ferrovie, qui a eu lieu à Chianciano Terme les 27, 28 et 29 avril 2004, exprime sa forte condamnation de la guerre et du terrorisme, espérant que l'ONU se mette dans les conditions d'assumer le rôle central et indispensable pour une vraie progression de la paix internationale dont toutes les populations du monde ont un besoin impératif.

Nous exprimons notre pleine solidarité aux travailleurs en lutte des usines du Groupe FIAT de Melfi et et à ceux d'Alitalia, dont les thèmes revendicatifs sont ceux du monde du travail.

En total accord avec le secrétariat général, vraiment reconnu et estimé par la présence de centaines de délégués, ces assises mandatent le secrétariat général pour participer dans l'action à toutes les initiatives les plus efficaces et nécessaires, sans écarter la grève, pour gagner la lutte sur le contrat. De toute façon, nous attendons une action incisive du secrétariat général pour obtenir la restauration des relations sociales avec la direction en faisant garantir le protocole spécifique avec les FS et le pacte des règles du 23-12-1998.

Le Congrès exprime sa satisfaction pour le partage et l'appui, en particulier sur la nécessité d'une clause sociale et sur la nécessité de retrouver, comme allant de soi, le travail à plein temps et indéterminé, exprimé par l'autorité politique, les parlementaires et des représentants des Organisations Syndicales ayant participé. Il invite le secrétariat général à prendre les contacts et les initiatives politico-syndicales afin de vérifier concrètement la convergence des revendications et, donc, de réaliser les objectifs communs les plus importants.

Le congrès a trouvé insuffisant les accords de juillet 1993, qui ont entraîné une réduction progressive du pouvoir d'achat des salariés. De ce fait, il mandate le secrétariat général pour une plateforme de remplacement dans l'exercice biennal économique contractuel 2005/06 en temps utile pour vérifier et partager les résultats avec les cheminots, afin de s'assurer de la reconnaissance d'un manque de salaire à récupérer.

Le congrès démontre l'urgence et la nécessité de parvenir au remplacement de la RSU et du RLS, avec un petit effort d'organisation, afin de reconstituer au plus tôt un rapport correct de démocratie représentative au travail.

L'assemblée stigmatise l'emploi systématique l'utilisation du licenciement et les recours tordus aux sanctions disciplinaires utilisées systématiquement par les FS comme instrument répressif, il mandate le secrétariat général pour s'activer avec des initiatives les plus opportunes et efficaces pour contrecarrer la politique en la matière de l'entreprise et afin de récupérer ses situations par des actions.

Par rapport à la réorganisation prévue, de l'entité qui en découle, du DLF à une partie de la direction FS, le congrès exprime son désaccord le plus grand, en prenant en compte le patrimoine matériel et culturel des cheminots, fruit décennal des engagements et des sacrifices.

Le congrès retient son refus de révisions des modalités sur le droit de grève, car cela consisterait à mettre volontairement une camisole de force sur le monde du travail, alors que cela s'accompagne d'une dérégulation libérale, d'attaques lourdes sur les droits et les rétributions. Dans ce but le congrès suggère la proposition de relier le droit à la mobilité aux garanties de rétablissement de salaire automatiquement et d'indication des secteurs qui seront soumis à la loi 146/90.

Afin de vérifier les effets tordus d'un système de retraite fondé sur le calcul de la contribution, inique et fortement pénalisant surtout pour les jeunes travailleurs, en particulier dans la phase de basse croissance économique, que nous connaissons aujourd'hui, le congrès pense qu'il est nécessaire de commencer les initiatives syndicales, de étudier les systèmes et de faire des propositions, également de concert avec les collègues de l'ORSA retraités. Dans ce cadre là, les travailleurs ont le droit à la sécurité dans l'exercice de leur droit.

L'assemblée a poursuivi le débat sur l'importance fondamentale de la sécurité et de tout ce qui concerne la protection de la santé des salariés au travail. Dans ce cadre là, elle sollicite le renouveau de l'initiative syndicale, et dans le cadre légal, la prise en charge spécifique des ouvriers entrés en contact avec l'amiante.

Le congrès exprime sa pleine approbation pour l'enrichissement de l'organisation apporté à l'ORSA par les collègues des autres entreprises ferroviaires et des chemins de fer concédés.

L'assemblée sollicite le secrétariat général pour poursuivre et intensifier les relations internationales avec les syndicats RMT, SUD rail, Cgt d'Espagne, dans la coordination européenne, de manière à améliorer les capacités d'intervention au niveau communautaire, à travers l'action syndicale et l'interpellation directe des Institutions européennes.

La complexité de la période actuelle rend indispensable l'effort d'organisation extraordinaire et la réussite dans la formation de syndicalistes, en faisant attention particulièrement à la composante féminine, afin d'appréhender avec toutes les compétences nécessaires les innovations importantes du monde ferroviaire, du marché du travail, du système de prévoyance.

L'importance des engagements, la complexité des défis que l'activité syndicale devra relever dans un avenir proche, exigera une détermination toujours plus grande. La cohérence, l'unité, l'exactitude, la clarté des idées et des objectifs, valeurs que l'ORSA Ferrovie a réussi à exprimer dans cette première période de la vie, sont les garanties pour un meilleur futur de l'organisation et des travailleurs.